



<http://toutesnosenergies.fr/>

La convention signée ce mercredi 19 juillet entre Carole Delga (Occitanie) et Jean-Bernard Lévy (EDF) appelle de la part du Collectif TNE/Occitanie Environnement les commentaires suivants :

- La transition énergétique apparait nécessaire, mais n'est pas suffisante pour assurer la transition écologique. Elle n'en est qu'une composante. En la mettant sans cesse en avant, on fait oublier les changements de modèle économique nécessaires pour que nos sociétés cessent de foncer dans le mur par la surexploitation des ressources de la planète.
- La transition énergétique porte en elle le risque d'un pillage des ressources minières<sup>1</sup> (cuivre, fer, plomb, nickel, argent, cobalt, terres rares – neodimium et indium...)
- La transition énergétique présente des caractéristiques particulières en Occitanie : il n'y a pas lieu de s'obnubiler sur la production d'électricité qui ne représente que 26% du total de l'énergie consommée et qui est déjà, dans notre région, décarbonée à 97%<sup>2</sup>.
- La transition énergétique sera sans doute source d'opportunités, mais également de contraintes que nos décideurs régionaux ne doivent pas ignorer : aucune technologie n'est indemne d'impacts sur l'environnement et sur la qualité de vie des habitants.
- La transition énergétique souhaitée par les signataires de cette convention mentionne :
  - o la volonté de produire une énergie disponible et sûre
  - o la prise en compte de la biodiversité lors de l'implantation et l'exploitation d'installations
  - o des démarches participatives associant les territoires et les citoyens.

L'expérience acquise sur le terrain par nos associations montre que le développement de l'éolien industriel a failli sur ces trois points.

- o des projets innovants en matière de production décarbonnée et le partage d'innovations et d'expérimentations dans les domaines énergétiques

Nous sommes favorables à cette orientation qui devrait permettre d'abandonner rapidement le recours abusif à la technologie éolienne, en position quasi monopolistique bien que d'une efficacité réduite et d'impacts négatifs multiples.

---

<sup>1</sup> Un récent rapport de la Banque Mondiale donne l'alerte : Les technologies requises pour limiter le réchauffement du climat feront grimper la demande de ressources naturelles, faisant courir un risque majeur pour l'environnement. La demande de métaux pourrait doubler avec le boom des technologies éoliennes et solaires. Le développement des accumulateurs électriques pourrait entraîner un bond de 1.000 % de la demande de lithium.

<sup>2</sup> 55% de la production régionale d'électricité est assurée par le nucléaire et plus de 38% par les énergies renouvelables (dont 27% par l'hydraulique, 7% par l'éolien et 5 % par le photovoltaïque). Comme il n'est pas à l'ordre du jour de fermer la centrale nucléaire de Golfech, il ne manque plus à « décarboner » que 3% de la production électrique régionale.

Avant de rencontrer M Lévy, Carole Delga s'est entretenue avec nos délégués. Nous retiendrons de cet entretien les points suivants :

- La présidente du Conseil régional semble oublier les engagements qui avaient été pris d'associer notre collectif aux réflexions sur le scénario de développement des énergies renouvelables. En nous proposant de participer aux différentes réunions publiques, elle explicite l'idée que se font nos élus de la « participation citoyenne » : en fin de course et non à la phase d'élaboration des programmes, pour donner un vernis démocratique à des décisions déjà prises par des experts dont la compétence, malgré toutes les erreurs qu'ils ont pu commettre, n'est jamais mise en doute (sans parler des conflits d'intérêts dont leurs avis sont parfois entachés). Regrettable **mépris de l' « expertise citoyenne »** porteuse de l'expérience de terrain et lanceuse d'alerte<sup>3</sup> qui apporterait un contrepoids social constructif !
- Ce plan de développement est lui-même une sorte de poudre aux yeux dans la mesure où, de fait et de l'aveu même de sa présidente, **la Région ne maîtrise pas grand chose** en raison de la loi (taillée sur mesure pour les grands opérateurs à la suite de leur lobbying effréné auprès de la représentation nationale). Elle peut appuyer à coup de subventions certaines initiatives mais ne peut réguler en aucune façon l'implantation anarchique des parcs éoliens industriels. Son action consiste donc à promouvoir, à côté d'un projet industriel et surtout financier mené par des promoteurs, des « projets citoyens » qui peinent à émerger du fait de leur fragilité face à des opérateurs tout puissants et seront réduits au rôle de vitrine du « développement durable et solidaire ». Elle peut surtout s'exprimer et faire valoir son autorité politique pour intervenir face aux pouvoirs économiques et auprès de la préfecture de Région, en préconisant en particulier **un bilan global sur les impacts de l'éolien industriel** dans une région surinvestie (en particulier dans les Parcs naturels qu'elle finance et co-dirige).
- L'objectif de première région à énergie positive est brandi comme un mantra, mais de fait on a la conviction que ce sont les opérateurs industriels qui mènent la danse. La Région semble ignorer (ou pire, accepter) l'assaut des promoteurs éoliens sur tout le territoire, leurs méthodes et les effets sur la population. Sur la multiplication des projets, Carole Delga semble sceptique : pourtant les projets gouvernementaux sont consultables, et ce sont 10 000 MW éoliens supplémentaires qui sont prévus en Occitanie, soit **la multiplication par 9 de la puissance installée actuelle**, dont elle ne doit pas ignorer les « contraintes » qu'elle crée déjà sur l'environnement, les paysages... et les habitants.

*Le collectif régional TOUTES NOS ENERGIES/ OCCITANIE ENVIRONNEMENT réunit 160 associations œuvrant pour la protection de l'environnement, du patrimoine et de la qualité de vie des habitants, pour une politique énergétique respectueuse de la vie des territoires ruraux d'Occitanie, contre l'invasion de l'industrie éolienne dans les milieux naturels et les espaces ruraux.*

**CONTACT : [toutesnosenergies@laposte.net](mailto:toutesnosenergies@laposte.net) secrétariat : tél 05 63 73 03 28**  
**retrouvez nous sur <http://toutesnosenergies.fr/>**

---

<sup>3</sup> à Sivens les citoyens avaient finalement raison face aux fameux « experts »(en conflit d'intérêt) en qui les élus faisaient aveuglement confiance...

Régions	MW actuels	MW envisagés	mutiplié par	Nb eol. prévues
<b>Grand Est</b>	<b>2672</b>	<b>16000</b>	<b>6</b>	<b>6400</b>
Alsace		1700		
Champagne-Ardenne		8500		
Lorraine		5800		
<b>Nouvelle Aquitaine</b>	<b>616</b>	<b>37600</b>	<b>61</b>	<b>15040</b>
Aquitaine		15700		
Poitou-Charentes		14200		
Limousin		7700		
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>417</b>	<b>20000</b>	<b>48</b>	<b>8000</b>
Auvergne		12500		
Rhône-Alpes		7500		
<b>Normandie</b>	<b>633</b>	<b>12900</b>	<b>20</b>	<b>5160</b>
Basse-Normandie		9500		
Haute-Normandie		3400		
<b>Bourgogne-Franche-comté</b>	<b>417</b>	<b>20300</b>	<b>49</b>	<b>8120</b>
Bourgogne		15000		
Franche-Comté		5300		
<b>Bretagne</b>	<b>913</b>	<b>12500</b>	<b>14</b>	<b>5000</b>
<b>centre val de Loire</b>	<b>918</b>	<b>13900</b>	<b>15</b>	<b>5560</b>
<b>Ile-de-France</b>	<b>43</b>	<b>4500</b>	<b>105</b>	<b>1800</b>
<b>Occitanie</b>	<b>1133</b>	<b>10100</b>	<b>9</b>	<b>4040</b>
Languedoc-Roussillon		3800		
Midi-Pyrénées		6300		
<b>Pays de la Loire</b>	<b>723</b>	<b>15500</b>	<b>21</b>	<b>6200</b>
<b>Hauts de France</b>	<b>2575</b>	<b>9100</b>	<b>4</b>	<b>3640</b>
Nord-Pas-de-Calais		3000		
Picardie		6100		
<b>Provence-Alpes-Côte-d'Azur</b>	<b>50</b>	<b>1600</b>	<b>32</b>	<b>640</b>
<b>TOTAL</b>	<b>11110</b>	<b>174000</b>	<b>16</b>	<b>69600</b>

Source : ADEME